



11/13, rue du Tromeur - 29200 BREST - 2 06 07 03 91 09

www.asbo.asso.fr - courriel : asso@asbo.asso.fr

Titulaire de l'agrément régional des associations et unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique, selon l'arrêté du 23 mai 2014 de l'ARS Bretagne

Association régie par la loi 1901 déclarée à la sous- préfecture de Brest le 23 juin 1986 sous le n° 4953

Brest, le 12 décembre 2016

Chers amis et adhérents.



A l'aube de cette nouvelle année, toute l'équipe de l'ASBO vous souhaite de joyeuses fêtes et vous présente, ainsi qu'à vos proches, ses meilleurs vœux pour 2017.

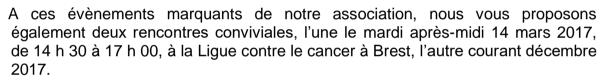


L'année 2016 a malheureusement vu la dissolution de la FSF (Fédération des Stomisés de France), ce qui entraîne la disparition de la revue « Rencontres ». Rien ne change pour l'ASBO. Nous continuerons toujours à nous retrouver autour de rencontres conviviales, à savoir :



- Galette des Rois le vendredi après-midi 20 janvier 2017, de 14 h 30 à 17 h 00, à la Ligue contre le cancer à Brest.
- Repas de printemps courant mai.







Vous trouverez ci-joints les bulletins d'inscription pour la galette et la rencontre du 14 mars.



Nous soulignons l'importance de votre participation à ces rencontres, pour la convivialité qu'elles apportent et les échanges entre stomisés. Ce dynamisme assurera longue vie à notre association.



Pour information : à compter du 1^{er} janvier 2017, il n'y aura plus de permanences à la Ligue contre le cancer à Brest, ni à la clinique St-Michel/Ste Anne de Quimper. Mais l'ASBO reste bien sûr toujours disponible pour vous rencontrer ou échanger avec vous (contact au 06 07 03 91 09). La permanence mensuelle du 3^{ème} mercredi du mois est maintenue à l'hôpital Laënnec à Quimper.



Joyeux Noël, Bonneannée et à l'année prochaine l



La Présidente Chantal Plouzennec





<u>PS</u>: la cotisation annuelle reste à 25 €. Vous pouvez aussi faire un don et nous vous en adresserons le reçu fiscal. Nous comptons sur votre soutien et vous en remercions.

A.S.B.O.

Invitation à la Galette des Rois du vendredi 20 janvier 2017 de 14 h 30 à 17 h 00

à Brest - Ligue contre le cancer - 13 rue du Tromeur

Pour information : tél. 06 07 03 91 09

<
Nom, prénom :
N° de téléphone :
Nombre de personnes :
Je participerai à la galette des Rois :
⇒ du vendredi 20 janvier 2017 à Brest Ligue contre le cancer – 11/13 rue du Tromeur (Lambézellec) – de 14 h 30 à 17 h 00

Retour à l'A.S.B.O. – 11/13, rue du Tromeur – 29200 BREST – pour le 6 janvier 2017

<u>A.S.B.O.</u>

Invitation à la rencontre conviviale du mardi 14 mars 2017 de 14 h 30 à 17 h 00

à Brest – Ligue contre le cancer – 13 rue du Tromeur

Pour information : tél. 06 07 03 91 09

K	
Nom, prénom :	
N° de téléphone :	
Nombre de personnes :	
Je participerai à la rencontre conviviale :	
⇒ du mardi 14 mars 2017 à Brest Lique contre le cancer = 11/13 rue du Tromeur (Lambézellec) = de 14 h 30 à 17 h 00	

<u>Retour à l'A.S.B.O. – 11/13, rue du Tromeur – 29200 BREST – pour le 3 mars 2017</u>



ASSOCIATION des STOMISÉS de BRETAGNE OCCIDENTALE

11/13, rue du Tromeur - 29200 BREST - 2 06 07 03 91 09

www.asbo.asso.fr - courriel : asso@asbo.asso.fr

Titulaire de l'agrément régional des associations et unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique, selon l'arrêté du 23 mai 2014 de l'ARS Bretagne

Association régie par la loi 1901 déclarée à la sous- préfecture de Brest le 23 juin 1986 sous le n° 4953

BULLETIN D'ADHÉSION 2017

Nom Prénom
Date de naissance
Adresse
Code postalVille
N° de téléphone
E mail@
Nature de la stomie : □ colostomie □ droite □ iléostomie □ urostomie □ gauche
Adhésion au titre de : □ Stomisé □ Corps médical □ Profession paramédicale □ Adhérent bienfaiteur/donateu
Cotisation annuelle :
□ membre actif 25 euros
□ membre bienfaiteur 30 euros et +
□ membre donateur 100 euros et +
Date

Signature

Résumé succinct de l'intervention de Madame Michèle FRANÇOIS

Déléguée départementale de l'Association François Aupetit mail de Mme François : <u>afa22@afa.asso.fr</u>
n° tél. : 0811 091 623 (les lundi et samedi de 17h à 19h)

lors de notre assemblée générale du 5 novembre 2016 à Châteaulin

Les MICI (maladies inflammatoires chroniques de l'intestin) regroupent la maladie de Crohn (dont les personnes atteintes deviennent très souvent stomisées) et la recto-colite hémorragique (RCH - (dont on peut guérir, mais il y a des effets secondaires), deux maladies qui se caractérisent par l'inflammation de la paroi d'une partie du tube digestif, liée à une hyperactivité du système immunitaire digestif.

En France on estime que plus de 200 000 personnes sont atteintes d'une MICI et 2,5 millions en Europe (statistiques : 14 nouveaux cas / jour).

Dans la maladie de Crohn, l'inflammation peut être localisée dans tout le tube digestif, de la bouche à l'anus (le plus souvent au niveau de l'intestin) tandis que dans la **recto-colite hémorragique**, elle, est localisée au niveau du rectum et du côlon. Ces maladies évoluent par poussées inflammatoires de durée et de fréquence extrêmement variables en fonction des patients, alternant avec des phases de rémission.

Les MICI sont le plus souvent diagnostiquées chez des sujets jeunes âgés de 20 à 30 ans mais peuvent survenir à tout âge ; 15 % des cas concernent des enfants avant l'âge de 10 ans.

Il n'existe pas de traitement curatif des MICI, mais les médicaments actuels permettent la plupart du temps un contrôle durable de la maladie et une qualité de vie satisfaisante en dehors des poussées.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site de l'Association François Aupetit : www.afa.asso.fr.